

## Qu'est-ce que l'information publique ?

L'information publique (I.P.) est un moyen de transmettre le message de rétablissement à l'alcoolique qui souffre. L'I.P. rejoint l'alcoolique en diffusant de l'information sur le mouvement des AA auprès du grand public.

## Le comité d'information publique

Pour informer le grand public de façon à ce que le message des AA soit transmis à l'alcoolique qui souffre, le comité d'I.P. se compose de 8 personnes qui assument diverses fonctions.

- Responsable du comité IP
- Adjoint
- Secrétaire
- Responsable de sous-comité :
  - Médias
  - Publications
  - Écoles
  - Aînés
  - Municipalités

Chaque groupe AA délègue un représentant qui assiste aux réunions d'IP.

## Responsable du comité IP

Temps de sobriété continu : 2 ans

Parrainage : 1 an

- Voir à la planification, à l'organisation et au déroulement de six réunions par année.
- Visiter les membres des groupes pour parler de l'I.P. Soutenir les sous-comités.
- Assister aux réunions de district, du congrès et à toutes autres réunions nécessitant sa présence.

## Responsables des sous-comités

Les personnes responsables de tous les sous-comités assument les tâches suivantes ainsi que celles qui se rattachent spécifiquement à leur sous-comité.

- Assister aux réunions d'IP et faire un rapport de leur sous-comité.
- Prendre connaissance du manuel d'IP.
- Répondre rapidement à toutes les demandes.
- Avoir la littérature adéquate.

## Responsable du sous-comité des médias

Terme de deux ans

Temps de sobriété continu : 5 ans

Parrainage : 1 an

- Représenter le sous-comité des médias au congrès ou à d'autres événements et en faire rapport.
- Faire le lien entre AA et les différents médias.
- Faire la demande d'insérer de l'information sur les AA dans la section de "Services publics" du journal local.
- Faire tous genres de représentation pouvant faire connaître le mouvement des AA à la radio ou à la télévision.

## Responsable du sous-comité des publications

Terme de deux ans

Temps de sobriété continu : 2 ans  
Parrainage : 1 an

- S'occuper de l'inventaire et des achats de littérature.
- Fournir de la littérature à chacun des sous-comités.
- Distribuer la littérature et des affiches, entre autres dans les CLSC et les hôpitaux, en collaboration avec les autres comités.
- S'occuper du présentoir disponible sur demande et être présent au congrès.

## Responsable du sous-comité des écoles

Terme de deux ans

Temps de sobriété continu : 2 ans  
Parrainage : 1 an

- Organiser des séances d'information dans les écoles avec la présence d'un conférencier AA.
- Faire un rapport des activités.

## Responsable du sous-comité des aînés

Terme de deux ans

Temps de sobriété continu : 2 ans  
Parrainage : 1 an

- Organiser des séances d'information auprès des aînés.
- Faire le suivi des activités.

## Responsable du sous-comité des municipalités

Terme de deux ans

Temps de sobriété continu : 2 ans  
Parrainage : 1 an

- *De concert avec les autres sous-comités*, fournir de la littérature aux bibliothèques, aux hôtels de ville et aux autres organismes municipaux et entreprises qui n'ont pas été rejoints.

## Représentant de groupe

- Assister à toutes les réunions du comité d'IP.
- Faire le lien entre ce comité et son groupe d'attache.

# L'INFORMATION PUBLIQUE

*Les membres sont anonymes, mais le mouvement ne l'est pas.*

## DISTRICT 89-05

L'anonymat permet aux membres de ne pas être reconnus comme



alcooliques, ce qui constitue souvent pour eux une garantie particulièrement importante.



Au niveau de la presse, de la radio, de la télévision et du cinéma, l'anonymat fait ressortir l'égalité de tous les membres dans le mouvement.

